

TABLE

DES TARIFS, ARRESTS ET REGLEMENS des Droits d'Entrées & Sorties, qui se perçoivent presentement sur toutes sortes de Marchandises & Denrées, dans toutes les Douanes & Romaines du Royaume, contenus dans ce present Recueil.

ARIF Général des Sorties, de 1664. Tarif Général des Entrées, de 1664. Edit du Roi, du mois de Septembre 1664, portant réduction des Droits de Sorties & Entrées, sur les Denrées & Marchandises, &c. Arrest du Conseil, du 16. fuillet 1664, qui régle les Droits d'Entrées aux Bureaux des Cinq groffes Fermes, sur les Bestiaux venans des Pays Etrangers. 174 1665. Arrest du Conseil, du 12. Février 1665, qui acorde à la Compagnie des Indes Occidentales, la Droit de Six deniers sur chaque livre pesant de Cire & sucre, entrant dans la Ville de Rouen, &c. Arrest du Conseil, du 15. Septembre 1665, pour raison des ausmentations des Droits sur les Sucres. 1667. Déclaration du Roi, du mois d'Avril 1667, pour le nouveau Tarif de 1664. Arrest du Conseil, du 26, Septembre 1667, qui régle les Droits d'Entrées des Huiles & Fanons de baleine, même de celles pêchées & aportées par des Vaisseaux François, & avec les Savons de Marseille, &c. 180 Arrest du Conseil, du 26. Septembre 1667. qui régle les Droits des Sucres, Cassonnades, Drogueries & Epicevies, à l'entrée des Bureaux des Cinq grosses Fermes & Douane de Lyon, G.c. Arrest du Conseil, du 27. Octobre 1667, portant déchar-